AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F

SPV

SUPPLEMENT AU BULLETIN TECHNIQUE N° 10 - VENDREDI 13 AVRIL 84

(56) 86.22.75

(BULLETIN GRANDES CULTURES N° 1)

MAIS

Lutte contre les ravageurs souterrains au semis

TAUPIN TIPULE SCUTIGERELLE

Le traitement insecticide du sol est réalisé contre les scutigerelles et les taupins dont la pullulation est favorisée par les rotations incluant des prairies et fourrages pluriannuels. Une étude réalisée par notre Service dans les Landes (80 parcelles, 4 types de sol et 4 méthodes de travail du sol après récolte) a permis d'évaluer les risques : résultats dans le tableau ci-dessous. Elle a également porté sur les larves de tipules (dont la culture tolère des infestations élevées) et les limaces, ravageurs combattus en début de végétation avec respectivement des appâts anti-noctuelles et des produits anti-limaces.

Type de sol	*Taupins **		*Scutigerelles***		*Tipules*		*Limaces*	
	Nbre parc. atteint	*Nbre parasites/m2*	*Nbre parc. atteint*	*Nbre parasites/m2*	*Nbre parc. atteint*	*Nbre parasites/m2*	*Nbre parc. atteint*	*Nbre parasites/m2*
Sablo-humifère (20 parcelles)	1	120	0	0	0	0	0	0
Silico-argileux (20 parcelles)	2	20	1	48	2	12	16	73
Limono-silico-argileux (20 par.)	0	0	2	8	0	0	11	18
Limino-argilo-siliceux (20 par.)	1	16	1	8	1	16	12	37
Mode de travail après récolte	-	-	-	-	-	-	-	-
Aucun travail (29 parcelles)	1	8	2	8	2	12	27	90
Broyage des tiges (23 parcelles)	2	20	1	48	1	16	9	30
Broyage des tiges + discage (16 par.)	1 (1)	120	1	8	0	0	2	7
Broyage des tiges + rotavator (12 parcelles)	0	0	0	0	0	0	0	0

* *Seuil de nuisibilité : 20 larves/m2*
** *Seuil de nuisibilité :100 individus/m2*

(1) Discage fin février seulement

1re EX JO + P

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n: 524 AD
ISSN n:313244253.00016
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

Matière active et dose hectare	Spécialités Commerciales	RAVAGEURS		
		Larves de taupins	Scutigerelles	Oscinies
TRAITEMENT en PLEIN				
lindane - 1500 g	Nombreuses	+ + +	0	0
chlorpyriphos + lindane 1500 g + 800 g	Lorsban L 16 Kregan	+ + +	+ + +	-
ethoprophos - 4000 g	Mocap 20 CE (pulvérisation)	+ + / + + +	+ + /+ + +	+
parathion 10.000 g	Nombreuses	+ + / + + +	+ + / + + +	+
TRAITEMENT en LOCALISATION				
bendiocarbe - 300 g	Garvox 3 G et Niomyl 3 G	+ + +	+ + /+ + +	+ +
benfuracarbe - 600 g (2)	Oncol 5 G	+ + +	+ + +	+ + +
carbofuran - 600 g (2)	Curater	+ + +	+ + +	+ + +
carbosulfan - 500 g (2)	Marshall 5 G	+ + +	+ + +	+ +
chlorméphos - 300 g	Dotan	+ + +	+ + +	+ + /+ + +
chlorpyriphos - 500 g	Dursban	+ + /+ + +	+ + /+ + +	+ /+ +
chlortiophos + lindane 237,6 g + 136 g	Celathion L	+ + /+ + +	+ + /+ + +	+ +
fonophos 350 g	Dyfonate 5 G	+ + /+ + +	+ + /+ + +	+ / + +
fonophos + lindane 200 g + 100 g	Dyfonate L 3 G Folane	+ + /+ + +	+ + /+ + +	+
parathion + chlorfenvinphos 500 g + 500 g	Birlane mixte	+ + /+ + +	+ +	+
phoxime - 600 g	Volaton 5 Agridine 5 G	+ +	+ + /+ + +	+
terbuphos - 200 g (2)	Counter 2 G	+ + +	+ + /+ + +	+ +
aldicarbe + lindane(1) 500 g + 200 g	Témik M	+ + /+ + +	+ + /+ + +	+ + +

Légende :
0 : inefficace
+ : peu efficace
+ + : moyennement efficace
+ + + : très efficace
- : efficacité non connue

(1) le TEMIK M est en outre autorisé contre les nématodes

(2) ces produits ont une action contre les nématodes.

Bulletin n° 10 - 13 Avril 1984

CEREALES A PAILLE

BLE D'HIVER

> La majorité des parcelles est au stade "1er noeud visible" (stade 6) Certaines sont plus avancées.
>
> Leur état sanitaire est générlament satisfaisant.

■ Sur feuillage et gaines : l'oïdium est pratiquement inexistant, quelques parcelles présentent des pustules de rouille brune mais cette maladie n'a pas évolué depuis trois semaines.

La SEPTORIOSE est la maladie la plus fréquente mais elle reste cantonnée sur les feuilles les plus basses. Elle intéresse généralement moins de 30 % des talles. Localement cependant, certaines parcelles (de Fidel et Gala notamment) présentant des symptômes de septoriose sur la feuille n° 3 pourraient justifier un traitement avant les prochaines pluies si l'on observe un même temps la présence de maladies du pied.

■ Maladies du pied : on note maintenant des parcelles présentant 20 % et plus de talles atteintes plus ou moins profondément par le piétin-verse et le rhizoctone. A défaut de bien reconnaître l'une de l'autre ces maladies, on retiendra pour décider d'une intervention qu'il est nécessaire de s'assurer que ce seuil de 20 % est atteint :

- soit en profondeur (dernière gaine avant la tige ou avant-dernière gaine) pour les blés en début de montaison,
- soit superficiellement à partir du stade "deux noeuds" (stade 7).

ESCOURGEON ET ORGE D'HIVER

Les parcelles les plus avancées sont parvenues au stade "sortie de la dernière feuille" (ou feuille n° 1). Si la rouille naine est rare (sauf en Chalosse où les infestations ne sont cependant pas préoccupantes), la RHYNCHOSPORIOSE en évolution ces dernières semaines reste en revanche menaçante, en particulier en Dordogne. La présence de cette maladie sur la feuille n° 3 justifie alors une intervention.

> Nous avons le plaisir de vous faire savoir que la photothèque du Ministère de l'Agriculture (S.C.M.A.) dispose de deux microfiches couleurs sur les "Maladies cryptogamiques du blé" (microfiches 83/7 et 83/8) disponibles au prix de 40 TTC pour les établissements d'enseignement et le service public, et 80 F pour les autres acheteurs.

COLZA

Rester vigilant vis-à-vis des méligèthes et charançons des siliques. Réaliser des comptages sur 50 plants au hasard et tenir compte des seuils indiqués dans le tableau qui suit pour raisonner une intervention.

Additif au bulletin précédent : le Sumicidin 10 (fenvalérate) est autorisé contre charançons des siliques.

P.4

STADES	D_1 Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales	E - Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.	F_1 Premières fleurs ouvertes	G_4 Les dix premières siliques sont bosselées
Méligèthe (1,5-2,5 mm)	En moyenne 1 méligèthe/inflorescence.	En moyenne 2 à 3 méligèthes/inflorescence.	La culture n'est plus sensible à partir de ce stade.	-
Charançon des siliques (2,5 - 3 mm)	En moyenne 1 charançon/plante.			La culture n'est plus sensible à partir de ce stade.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN D'ABONNEMENT

SERVICE DE LA PROTECTION
DES VEGETAUX
Abonnement - Chemin d'Artigues
33150 CENON

NOM DU DESTINATAIRE : .... PRENOM : ....

....

N° et nom de la rue : ....

Lieu dit : .... Commune : ....

CODE POSTAL : |__|__|__|__|__|

et NOM DU BUREAU DISTRIBUTEUR :

RAISON SOCIALE ou PROFESSION : Agriculteur, Administration, Organisme agricole, Firme phytosanitaire, Correspondant ou Observateur du Service de la Protection des Végétaux, Autre .... (Encadrer la bonne mention)

■ JE DESIRE SOUSCRIRE UN ABONNEMENT INDIVIDUEL |_| ou COLLECTIF |_| (10 séries au moins), à 1 édition, à 2 éditions, à 3 éditions ou aux 4 éditions. (Encadrer la bonne mention)

■ JE CHOISIS LA FORMULE D'ABONNEMENT :

	INDIVIDUEL	COLLECTIF (1)
Edition A (Vigne, arbres fruitiers, fraisier)......	125 F |_|	105 F |_|
" B (Maïs, colza, céréales, tournesol, fèverole, luzerne semence,...).........	125 F |_|	105 F |_|
" C (Tomates de conserve)	62 F |_|	62 F |_|
" D (Pépinières - Espaces verts)	62 F |_|	62 F |_|
Editions A + B	215 F |_|	190 F |_|

■ ETIEZ-VOUS ABONNE EN 1984 ? OUI |_| NON |_|
(réponse impérative)

> IMPORTANT : Pour les règlements par C.C.P., veuillez mettre vos chèques à l'ordre de :
>
> Sous-Régisseur d'Avances-Recettes
> Direction Départementale de l'Agriculture
> C.C.P. BORDEAUX - 6702 46 X

Remarque : Il est possible de fournir après diffusion certains bulletins à l'unité dans les différentes éditions ; le prix en est fixé à 15 F le bulletin.

(1) Pour un abonnement collectif, veuillez nous fournir la liste des noms, prénoms adresses (lieu-dit, code postal, bureau distributeur) des personnes que vous désirez abonner.

P5